

Assemblée annuelle — Procès-verbal
(AGA.ES.PV1_2024-04-17)

SONT PRÉSENTS

- Jean-François Lalonde, président
- Louis-André Neault, vice-président
- Pascale-Maude Gosselin, trésorière
- Geneviève Bernier
- Marc-André Casault
- Katia Cyr
- Hélène Pelletier
- Marc-Antoine Samson
- Philippe Cadieux, observateur – *par vidéoconférence*

SONT ABSENTS

- Éric Fernet, secrétaire
- Miguel Aubouy
- Francis Perron

INVITÉS

- Étienne Villeneuve, président, Sherbrooke Innopole
- Nancy Marcotte, secrétaire, Sherbrooke Innopole
- Charles-Olivier Mercier, directeur général, Entreprendre Sherbrooke
- Julie Lachapelle, adjointe de direction, Entreprendre Sherbrooke

1. OUVERTURE DE L'ASSEMBLÉE

Le président ouvre l'assemblée à 19 h 30.

2. PRÉSIDENT ET SECRÉTAIRE D'ASSEMBLÉE

Jean-François Lalonde agit à titre de président et Katia Cyr agit à titre de secrétaire d'assemblée.

3. LECTURE ET ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

Un ordre du jour est proposé :

1. Ouverture de l'assemblée
2. Président et secrétaire d'assemblée
3. Lecture et adoption de l'ordre du jour
4. Adoption du procès-verbal de l'assemblée annuelle du 19 avril 2023
5. Suivi du procès-verbal de l'assemblée annuelle du 19 avril 2023
6. Présentation du rapport annuel d'ES 2023
7. Présentation des états financiers vérifiés de 2023

8. Nomination d'une firme de vérification comptable pour l'année 2024
9. Modification des règlements généraux d'ES
10. Démission de 2 administrateurs
11. Échéance des mandats
12. Élection des administrateurs d'ES
13. Huis clos
14. Varia
15. Mot de la Présidence
16. Clôture de l'assemblée

AGA.ES.ODJ-1_2024-04-17_Adoption
L'ordre du jour est adopté à l'unanimité.

4. **ADOPTION DU PROCÈS-VERBAL DE L'ASSEMBLÉE ANNUELLE DU 19 AVRIL 2023**

Charles-Olivier Mercier fait lecture du procès-verbal de l'assemblée annuelle du 19 avril 2023.

AGA.ES.PV-1_2023-04-19 adoption
Le procès-verbal est adopté à l'unanimité.

5. **SUIVI DU PROCÈS-VERBAL DE L'ASSEMBLÉE ANNUELLE DU 19 AVRIL 2023**

Aucun suivi.

6. **PRÉSENTATION DU RAPPORT ANNUEL D'ES 2023**

Le rapport annuel 2023, adopté par les administrateurs d'ES lors de l'assemblée ordinaire qui a précédé l'assemblée annuelle de ce jour, est déposé aux membres.

7. **PRÉSENTATION DES ÉTATS FINANCIERS VÉRIFIÉS DE 2023**

Les états financiers vérifiés 2023, adoptés par les administrateurs lors de l'assemblée ordinaire qui a précédé l'assemblée annuelle de ce jour, sont déposés aux membres.

8. **NOMINATION D'UNE FIRME DE VÉRIFICATION COMPTABLE POUR L'ANNÉE 2024**

On précise que ce point est à l'ordre du jour à titre informatif et non décisionnel, car c'est la Ville de Sherbrooke qui nomme la firme de vérification comptable pour ses organismes mandataires. Il est spécifié que ce sera la firme Raymond Chabot Grant Thornton qui agira comme auditeur d'ES pour l'année 2024.

9. **MODIFICATION DES RÈGLEMENTS GÉNÉRAUX D'ES**

CONSIDÉRANT QUE des modifications doivent être apportées aux règlements généraux d'ES aux sections ci-après mentionnées, et ce, comme présentées au dossier :

- Section F
 - article 1 : Composition
 - article 3 : Procédures de sélection
 - article 10 : Remplacement

- Section G
 - article 11 : Présence à la réunion
 - article 12 : Représentant désigné
- Section H
 - article 3 : Élection et nomination

CONSIDÉRANT QUE les membres demandent de retirer les mots « *de temps à autre* » dans la phrase suivante qu'on retrouve à l'article 11. *Présence à la réunion* :

« La personne désignée, de temps à autre, par la Ville de Sherbrooke participe à toutes les activités du conseil d'administration, reçoit les avis de convocation aux réunions du conseil d'administration et assiste à ces réunions, sans droit de vote. »

AGA.ES.2024-04-17_Modification des règlements généraux d'ES

Il est résolu d'adopter le règlement 2024-1 modifiant les règlements généraux d'ES comme présentés au dossier. Ces modifications entreront en vigueur le 1^{er} avril 2024 et sont conditionnelles au respect des conditions prévues à l'article 4. Modification de la section O. des règlements généraux, notamment à l'approbation écrite de la Ville de Sherbrooke.

Les administrateurs profitent ce point afin de demander qu'au cours des prochains mois:

- les lettres patentes d'ES soient adaptées au nouveau nombre d'administrateurs (partie 3);
- qu'une révision exhaustive des règlements généraux soit réalisée pour une meilleure clarté.

10. DÉMISSION DE 2 ADMINISTRATEURS

Dans le sillage de l'actualisation d'ES, Éric Fernet et Francis Perron ont transmis par courriel au président leur intention de démissionner de leur poste d'administrateur du conseil d'administration d'ES.

Philippe Cadieux quitte l'assemblée.

11. ÉCHÉANCE DES MANDATS

CONSIDÉRANT QUE les règlements généraux stipulent que la durée du mandat des administrateurs est de deux ans ou jusqu'à ce que leurs remplaçants aient été nommés;

CONSIDÉRANT QUE le renouvellement des mandats doit être décalé dans le temps afin de favoriser une stabilité au sein du CA (ex. : années paires et impaires);

CONSIDÉRANT QUE les membres proposent de recommencer la durée des mandats des membres à zéro en raison de l'arrivée des cinq nouveaux membres qui se sont joints au CA d'ES;

CONSIDÉRANT QU' il est important de respecter une alternance des champs de compétences des membres ainsi que de la parité homme-femme dans l'attribution des mandats;

AGA.ES.2024-04-17_Échéance des mandats

Il est résolu d'adopter la liste ci-après mentionnée pour les nouvelles attributions des échéances des mandats des membres d'ES, laquelle entre en vigueur à partir de ce jour :

Mandats de 1 an (7 membres)

- 1. Miguel Aubouy*
- 2. Geneviève Bernier*
- 3. Katia Cyr*
- 4. Nancy Marcotte*
- 5. Louis-André Neault*
- 6. Pierre Pomerleau*
- 7. Marc-Antoine Samson*

Mandats de 2 ans (7 membres)

- 1. Marc-André Casault*
- 2. Pascale-Maude Gosselin*
- 3. Jean-François Lalonde*
- 4. Samuel Nadeau*
- 5. Hélène Pelletier*
- 6. Véronique Sinclair-Desgagné*
- 7. Étienne Villeneuve*

12. ÉLECTION DES ADMINISTRATEURS

AGA.ES.2024-04-17_Élection des administrateurs

Il est résolu d'élire tous les membres de la corporation comme administrateurs du conseil d'administration d'ES.

13. HUIS CLOS

Aucun point abordé.

14. VARIA

Aucun point ajouté.

15. MOT DE LA PRÉSIDENTE

Au nom des membres du conseil d'administration, Jean-François Lalonde tient à saluer les efforts déployés par l'ensemble de l'équipe d'Entreprendre Sherbrooke au cours de l'année dernière. Le rapport annuel 2023 fait état d'un travail et d'un engagement sans équivoque pour le développement économique de la Ville de Sherbrooke.

Il souhaite la bienvenue aux nouveaux membres du conseil d'administration et affiche une nette satisfaction devant la composition grandement diversifiée et expérimentée du CA.

Il tient également à saluer la très grande implication de Francis Perron et d'Éric Fernet, lesquels siégeaient respectivement au sein des conseils d'administration de la CDEC de Sherbrooke et de Commerce Sherbrooke depuis plusieurs années avant la création d'Entreprendre Sherbrooke en septembre 2021. À titre de secrétaire d'ES, Éric Fernet a offert un appui substantiel au bon déroulement des activités de l'organisation.

Enfin, M. Lalonde a des mots bien sentis pour Charles-Olivier Mercier, actuel directeur général d'ES jusqu'au 19 avril 2024, lequel a mené la barque de Pro-Gestion Estrie, de Commerce Sherbrooke puis d'Entreprendre Sherbrooke durant près de 6 ans. M. Mercier a réussi à susciter un grand enthousiasme autour de lui par son esprit rassembleur et a mené ses troupes vers le succès et le déploiement de multiples projets et services pour notre communauté économique, cela malgré deux transformations organisationnelles majeures, une pandémie et deux déménagements. M. Lalonde tient à souligner les grandes qualités de M. Mercier et lui souhaite une très belle continuation au sein du Service du développement économique de la Ville de Sherbrooke.

16. CLÔTURE DE L'ASSEMBLÉE

Tous les sujets ayant été traités, le président déclare la levée de l'assemblée à 20 h 10.


Jean-François Lalonde, président


Katia Cyr, secrétaire d'assemblée